67e Année. — N° 126

Le Numéro
15 CENTIMES

BUREAUX
ET RÉDACTION :
Roubaix, Grande-Rue, 71
Tourcoing, rue Carnot, 33

Abonnem. Un. Seule 1 an
Belgique, Nord et Centre 12.00 22.00 43.00
France — 18.00 34.00 68.00
Union postale 16.60 31.20 62.40

DOULOUREUX, N'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX

66e Année. — N° 126

MERCREDI
5
MAI 1920

Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus
71, Grande-Rue, Roubaix
33, rue Carnot, Tourcoing

Les Grèves dans les Chemins de Fer, dans les Mines et dans les Ports

UN COUP DROIT AU BOLCHEVISME

Les Polonais viennent de fêter, à leur manière, le Premier Mai. Leurs excellentes troupes, admirablement commandées par le général Pilsudski, ont mis en complète déroute l'armée bolchevique et, la refoulant l'épée dans les reins, elles s'avancent à marches forcées sur Kiev, dont la prise est imminente.

C'est là un très grand succès, dont les conséquences, en Russie aussi bien que dans les pays limitrophes, ne sauraient manquer d'être considérable. Nulle part, il ne sera accueilli avec une plus vive satisfaction que chez nous.

Après les défaites successives de Koltchak en Sibérie, de Youdenitch au Nord, de Denikine au Sud, des bolchevistes, débarrassés de tous leurs ennemis, ont commencé à concentrer leurs forces contre les Polonais. Usant de cette manière tortueuse qui leur est habituelle, ils ont essayé d'endormir ces derniers par l'appât de négociations. Le gouvernement polonais avait tout d'abord accepté une proposition d'armistice. Mais les procédés dilatoires de Tchitcherine, parlant au nom des Soviets, ses réticences et ses mensonges fournirent bientôt la preuve que les bolchevistes voulaient simplement gagner du temps, afin de mieux préparer leur action militaire et aussi de développer en Pologne leur propagande révolutionnaire.

Pilsudski, alors, se décida à employer d'autres moyens. Voilà des mois et des mois que la Pologne, pour se prémunir contre le danger d'une invasion rouge, est obligée de garder mobilisées des forces militaires très considérables. Il y en pour elle d'une nécessité vitale. Mais pareille charge pèse lourdement sur le nouvel Etat. Il fallait en finir.

Pilsudski a conduit, à merveille, cette offensive. Il a rassemblé en secret environ dix-sept divisions et il a fondu à l'improviste sur les armées contre qu'il a mises en déroute. La victoire a été complète; tout le front bolchevique a été enfoncé; le nombre des prisonniers et le butin sont des plus considérables.

Un accord entre les Polonais et les Ukrainiens de Petlioura a facilité grandement cette victoire, en même temps qu'il en a développé les conséquences. Kiev et l'Ukraine vont être débarrassés du gouvernement soviétique qui s'y était installé, sur le modèle de celui de Moscou.

C'est là un très grave échec pour Lénine, et rien ne le prouve mieux qu'un long radio où ce dernier appelle au secours pour arrêter, à tout prix, l'armée polonaise.

Le gouvernement de Varsovie a déjà fait savoir qu'il retirerait ses troupes de l'Ukraine dès qu'un état de choses normal aurait été rétabli dans ce pays. Il ne saurait qu'approuver cette sage mesure. Il est essentiel, en effet, de ne fournir aucun prétexte, aucune arme au nationalisme russe qui ne verrait pas sans irritation une occupation prolongée de l'Ukraine par les Polonais.

Cela dit, nous avons le devoir de reconnaître que les troupes polonaises, en rejetant violemment vers l'Est la menace bolchevique, viennent de rendre à l'Europe un service des plus signalés. Elles ont refoulé le « bolchevisme moscovite », de même que les Roumains ont, l'année dernière, supprimé le « bolchevisme magyar ». Et c'est de quoi nous ne leur serons jamais suffisamment reconnaissants!

L. F...

INFORMATIONS

LE PROCHAIN CONGRES FEMINISTE DE GENEVE

Sir John Cockburn, l'homme d'Etat australien dont les efforts ont contribué à l'affranchissement des femmes en Australie, représentera la Ligue internationale des femmes pour le suffrage des femmes au Congrès, qui aura lieu à Genève du 8 au 12 juin.

L'IMPERATRICE EUGENIE A MADRID

L'impératrice Eugénie est arrivée hier à Madrid, venant de Séville; elle était accompagnée de ses nièces.

UN GRAND MARIAGE A PARIS

Hier a eu lieu, à Paris, le mariage du commandant Beaufrère, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre et titulaire de la Military Cross, avec Mlle Paulette Sarrazin, fille du ministre des Colonies.

L'AMIRAL OSSINI VICTIME D'UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE

L'amiral Ossini, président de la Commission interalliée de marine en Allemagne, a été victime d'un accident d'automobile. L'amiral, blessé au crâne, a été transporté à l'hôpital d'Charlottenbourg, près de Berlin.

LE ROI DES BELGES A MALMEDY

Le roi des Belges est arrivé hier matin en avion au camp d'Elsenborn et a assisté aux exercices de tir. A 1 h. 30 il décorait incognito à Malmedy avec le général Baldia.

L'ETAT DE SANTE DE LLOYD GEORGE

M. Lloyd George va mieux. Mais il continue à garder la chambre.

MISSION BOLCHEVISTE A LONDRES

Deux délégués de la mission Krassine sont partis de Copenhague pour Londres. M. Krassine n'était pas parmi eux; il a été rappelé à Moscou; les milieux bolchevistes le tenant de modérantisme.

ON DECOUVRE ENCORE DES ARMES A L'ILE DE RUGEN

Le « Vorwaerts » annonce que l'on vient encore de découvrir de nouveaux dépôts d'armes dans l'île de Rugen, où l'on aurait trouvé 500 fusils et 30 mitrailleuses.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 4 mai. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Paul Deschanel.

Le président du Conseil a mis ses collègues au courant de la situation extérieure. Le Conseil s'est entretenu de l'état actuel des grèves et des mesures auxquelles elles ont donné lieu.

Le Conseil a désigné M. Angoulvent, gouverneur général de l'Afrique équatoriale, comme commissaire général de l'exposition coloniale interalliée, qui aura lieu à Paris en 1923.

M. Victor Augagneur, ancien gouverneur général de Madagascar, a été désigné comme gouverneur général de l'Afrique équatoriale.

LE CARDINAL DUBOIS reçoit la Légion d'honneur

Le « Journal Officiel » publie un décret nommant le cardinal Dubois, archevêque de Rouen, chevalier de la Légion d'honneur, au titre des affaires étrangères, en raison des « grands services qu'il a rendus aux intérêts français, notamment au cours de son récent voyage en Orient et dans les pays balkaniques ».

Le Président de la République a tenu à remettre lui-même la décoration au prélat, au cours d'une cérémonie intime qui a eu lieu, hier, à l'Elysée.

Le cardinal est rentré à Rouen d'où il doit repartir aujourd'hui même pour Rome.

M. MAURICE HERBETTE AMBASSADEUR A BERLIN

Le gouvernement français a désigné M. Maurice Herbette pour aller occuper le poste d'ambassadeur à Berlin le jour où les Alliés auraient décidé de substituer un ambassadeur au chargé d'affaires qui les représente actuellement dans la capitale allemande.

M. Maurice Herbette a débuté dans la carrière diplomatique à cette même ambassade de Berlin, dont son père fut titulaire il y a trente ans. Depuis lors, il a fait toute sa carrière au quai d'Orsay, où il a occupé des fonctions importantes: directeur des services de presse, chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères, en 1911, pendant les négociations d'Agadir — c'est à ce titre qu'il y a quelques jours il fut cité à la Haute-Cour comme déposition sensationnelle — et plus récemment directeur du contentieux et du personnel.

Pendant l'élaboration du traité de Versailles, c'est lui qui a eu la charge des clauses visant les intérêts privés et tout le monde est unanime à rendre hommage à la manière dont il s'est acquitté de sa tâche.

M. Herbette a publié plusieurs ouvrages d'intérêt politique, notamment en 1914 une traduction du livre du prince de Bülow sur la politique allemande. Il est certainement l'un des Français qui connaissent le mieux l'Allemagne et le choix du gouvernement ne peut être qu'approuvé.

Les Fêtes de Jeanne d'Arc à Rome

Rome, 4 mai. — On annonce l'arrivée prochaine à Rome à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc, d'un groupe important des parlementaires français qui assisteront à la cérémonie de la canonisation et participeront à l'audience générale des pèlerins, qui aura lieu probablement le 17. Il est possible qu'une audience parlementaire leur soit en outre réservée.

La 6e séance de la Conférence parlementaire internationale du Commerce

Paris, 4 mai. — La sixième séance de la conférence parlementaire internationale du commerce s'est ouverte, mardi après-midi, au Palais du Luxembourg; les délégués de toutes les nations alliées y assistaient. Le Président de la République était présent; il a souhaité la bienvenue aux délégués.

A 5 heures, la séance inaugurale a eu lieu sous la présidence de M. Chaumet, président du Comité parlementaire français. M. Chaumet a prononcé un discours dans lequel il a déclaré que quand nos anciens ennemis exécuteront le traité de Versailles et cesseront leurs procédés déloyaux de militarisme commercial, la conférence leur ouvrira ses portes.

M. Isaac, au nom du Gouvernement, a déclaré que la France adhérait effectivement à l'Institut International du Commerce, dont le siège est à Bruxelles. Plusieurs délégués étrangers lui ont répondu. Puis la conférence a nommé président M. Chaumet.

L'ÉCHEC PARTIEL DE LA GRÈVE DU CARTEL

Le mouvement décroît chez les cheminots.
Divergences chez les mineurs, les inscrits et les dockers.

MILITANTS REVOLUTIONNAIRES POURSUIVIS

LES CHEMINOTS

Le trafic des chemins de fer reste normal sur l'Est, le Nord et le Midi. Il s'est amélioré sensiblement sur l'Etat, l'Orléans et le P.-L.-M.

A midi, la situation sur les différents réseaux semblait s'améliorer encore.

Sur le Nord et l'Est, la situation est normale; sur le P.-L.-M. la situation est bonne, grâce aux mesures de protection adoptées pour assurer la sécurité des agents restés à leur poste.

Les rentrées sont nombreuses à Villeneuve et à Marseille. Sur le Midi, la situation est sensiblement la même qu'hier avec cependant de nombreuses rentrées.

A Tarbes, le service des trains est assuré dans de très bonnes conditions, grâce aux nombreux volontaires et aux agents retraités qui ont repris du service.

Sur le P.-O. il y a peu de modification. Le trafic des trains a encore augmenté. Le service de la traction s'améliore dans tous les arrondissements, mais on signale des intimidations violentes des grévistes vis-à-vis des agents restés au travail et de leur famille.

Des mises en demeure seront envoyées par la direction du P.-O. aux ouvriers qui n'auront pas repris le travail dans la journée.

Sur le P.-O. 322 trains de marchandises ont été mis en circulation hier, contre 254 la veille et 172 le premier mai.

Sur l'Etat, la situation est absolument stationnaire; rassurés par le nombre des trains qui circulent, les voyageurs affluent.

LES MINEURS

La situation est complexe chez les mineurs. Il y a flottement. Il ne semble pas, en général, que les ordres de la C. G. T. aient reçu, jusqu'à présent, un sérieux commencement d'exécution.

Dans la Loire, l'action de M. Durand n'est fait sentir. Le travail a repris presque partout en attendant la décision du syndicat.

Il découle nettement des renseignements qui nous sont donnés, que l'ordre de grève n'est pas automatiquement obéi et qu'il se heurte des résistances.

DOCKERS ET INSCRITS

On note dans ces deux corporations une extension plus rapide de la grève, la vie de nos ports paraît même assez gravement compromise. Cependant, là encore, il semble qu'il y ait, en certains endroits, de l'indécision.

Les arrestations et perquisitions

Le nombre des arrestations effectuées lundi soir était de six, dont cinq en province et une à Paris. D'autres arrestations vont suivre.

Selon le « Petit Parisien », le nombre de mandats décernés est peu élevé, et il est à peu près certain qu'ils seront pu être exécutés à la fin de la journée d'aujourd'hui. Des perquisitions en très petit nombre ont été opérées aujourd'hui.

Selon la « Bataille », il y aurait eu huit mandats pour la province et dix pour Paris.

La « Bataille » cite comme activement recherchés par la police, MM. Lévêque, Monmousseau, Midol, secrétaires fédéraux des cheminots; Sirolle, délégué de l'organisation de la C. G. T.; Sizaret, de Paris rive gauche. On sait que les militants n'ont pas été trouvés lundi à leur domicile.

Une proposition d'action commune du parti avec l'Union des syndicats de la Seine, a été repoussée, la C. G. T. ayant antérieurement refusé le concours du parti.

Les mandats d'arrêt s'exécutent

Sur mandat de M. Donin, juge d'instruction, M. Farsilica, commissaire de police aux délégations judiciaires, a procédé, mardi matin, à l'arrestation du nommé Jules-Henri Pineaud, né le 26 avril 1897, à Royan, ouvrier chaudronnier, demeurant 14, route de Saint-Denis, à Bobigny. Pineaud est inculpé d'entrave à la liberté du travail et d'excitation au désordre. Les faits qui lui sont reprochés se sont passés au cours de la journée du 2 mai, au dépôt du chemin de fer de ceinture de Bobigny.

Bruit d'une importante arrestation

L' « Echo de Paris » annonce qu'en dehors des quelques militants dont les noms sont cités, il paraît qu'on a arrêté un personnage assez important dont le nom ne sera révélé qu'aujourd'hui.

DANS LA RÉGION

SERVICE NORMAL

A Lille, Roubaix, Tourcoing, Douai, ainsi que dans toute la région, le personnel des chemins de fer est à son poste. Tous les services fonctionnent normalement. Là où quelques hésitations s'étaient produites la veille, comme à Douai, où dix absences non motivées avaient été constatées, la plupart au Dépôt, elles se sont réduites mardi en faveur du travail : indication très nette de l'échec de la tentative de grève non professionnelle.

AUX ATELIERS D'HELLEMMES

1.382 ouvriers sur 2.760 ont cessé le travail

Un autre indice est la situation aux ateliers d'Hellemmes où la cessation de travail fut absolue en mars dernier : cette fois, la moitié des ouvriers sont restés au travail. Mardi matin, une douzaine de rentrées ont été constatées et l'on en attend un plus grand nombre pour mercredi. Le nombre des chômeurs restant mardi de 1.382 sur 2.760 ouvriers.

Il est à remarquer que de nombreux ouvriers révoqués en 1916, des délégués du syndicat même, n'ont pas cessé le travail : parmi ceux qui sont restés au poste se trouvent plusieurs conseillers municipaux socialistes d'Hellemmes et un conseiller municipal socialiste de Lille.

L'après-midi, après une nouvelle réunion, les cheminots, au nombre de 300 environ, se sont rendus à la gare centrale. Au cours de route, ils ont poussé quelques cris contre les ouvriers restés au travail. A 17 heures, la manifestation se terminait sans avoir causé d'incident.

Une réunion des grévistes à la mairie d'Hellemmes

Cependant, à la mairie même d'Hellemmes, les grévistes, au nombre de 800, ont tenu une réunion dans laquelle ils ont approuvé la grève jusqu'au jour où il plaira à la C. G. T. de la faire cesser.

LA GREVE, JEUDI, DANS LE BASSIN D'ANZIN

Une réunion s'est tenue à Denain. Les délégués qui y assistaient, ont décidé de faire la grève à partir de jeudi. L'appel sera lancé mercredi.

LE PRINCIPE DE LA GREVE VOTÉ DANS LE BASSIN DU PAS-DE-CALAIS

Le Conseil d'administration du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais s'est réuni à Noeux-les-Mines, mardi matin, à 9 heures. Après une assez longue discussion, le principe de la grève a été voté; puis les membres présents ont décidé l'envoi à Paris, de trois délégués chargés de se concerter avec la C. G. T.

Une nouvelle réunion du Conseil d'administration aura lieu mercredi.

LES DOCKERS DE DUNKERQUE

Les dockers de Dunkerque n'ont pas repris le travail mardi matin. Ils ont assisté à une réunion, salle de l'Avenir; à la sortie, ils ont tenté, sans succès, de débaucher les cheminots. Certains dockers se sont mis à piller les marchandises entassées dans le port; trois gardiens qui s'opposaient à ces vols, ont été blessés.

Une démarche du sous-préfet de Dunkerque

Le sous-préfet de Dunkerque s'est rendu auprès des mineurs de la grève, pour leur demander d'assurer au moins le ravitaillement. Le secrétaire lui a répondu que la C. G. T. avait parlé et qu'elle devait être obéie.

La ville de Dunkerque va se trouver dès demain sans gaz. La viande congelée qui est arrivée va devoir retourner à Bordeaux, ne pouvant être déchargée.

Les inscrits ont mis un homme de garde à bord de chaque navire. Les armateurs ont décidé de ne pas parer ni secourir les grévistes, mais ils pourront coucher à bord.

Le préfet du Nord, M. Naudin, s'est rendu dans l'après-midi de mardi, à Dunkerque.

Appel à la grève générale à Valenciennes

L'Union des Syndicats de Valenciennes a lancé un appel à la grève générale.

Lettre de Bruxelles

LA DROITE D'ACCORD AVEC M. DELACROIX NOUVEAUX POINTS NOIRS

(D'un correspondant particulier)

Bruxelles, 4 mai 1920.

La dernière assemblée des droites parlementaires s'est terminée, ce mardi après-midi par le vote de l'ordre du jour suivant, présenté par M. Berryer :

« Les droites, maintenant leur programme, considèrent que le parti catholique veut continuer, par souci du bien général, à apporter son concours administratif à la restauration du pays, convaincu que les membres catholiques du gouvernement veillent à ce que les sacrifices consentis par le parti ne limitent aux nécessités de cette tâche sans porter atteinte aux intérêts de la nation, aux lois fondamentales de la paix sociale, de l'ordre et de la prospérité publique; conservent leur confiance dans les ministres catholiques; expriment en même temps le vœu de voir l'union de tous les groupes fortifiée par contacts fréquents entre les membres catholiques et les droites, ou leurs délégués. »

M. Deschenix avait accepté cet ordre du jour qui a été adopté à l'unanimité et qui reflète parfaitement l'idée générale que la session des Cercles catholiques de Belgique réunie dimanche, avait exprimée. M. Delacroix, d'ailleurs, a déclaré qu'il ne se rallie pas à la proposition de M. Troclet, tendant à l'interruption dans la loi et non dans la Constitution, du vote des femmes. Il admettra pas davantage la suppression de l'article 310 sans garantie complète de la liberté syndicale et très catégoriquement n'est affirmé comme représentant des droites au sein du ministère.

L'accord serait complet entre les ministres et parlementaires catholiques sans le geste maladroit de M. Poullet, ministre des Chemins de fer. On se souvient que celui-ci, cédant à des injonctions syndicales dépassées, a donné congé à son personnel le 1er mai. Or, l'on apprend aujourd'hui qu'il n'est en l'occurrence, sans avoir consulté les autres ministres catholiques, sous ne ayant pris langue avec ses collègues socialistes.

Cette étrange façon de comprendre la collaboration ministérielle a été vivement critiquée dans les milieux catholiques et l'on dit que les ministres de droite auraient menacé de démissionner. M. Delacroix a pu provisoirement arranger cet incident. Mais le dernier mot n'est pas encore dit. D'autant plus que revenant sur sa décision du peu habile, M. Poullet, par une seconde circulaire, avait défendu à son personnel de se livrer, au cours du cortège, à des manifestations quelconques. Or, entre autres incidents, un mécanicien a refusé de partir, avec le train de Liège, à l'heure exacte. Il a déclaré obéir à son syndicat qui lui avait prescrit de retarder son départ de cinq minutes. Procès-verbal a été dressé à ce récalcitrant.

M. Poullet se trouve donc narqué et moqué par un syndicat auquel il avait déjà cédé en accordant le congé du 1er mai. Va-t-il sévir contre ceux de ses fonctionnaires qui ont désobéi volontairement à ses instructions? S'il n'ose pas le faire, que devient son autorité et s'il sévit, les feuilles socialistes le menacent de la démission des ministres de la Maison du Peuple.

La situation est tendue. Mais elle est surtout délicate pour M. Poullet qui en fait pas trop bonne figure dans cet imbroglio où il s'est mis volontairement.

S...

LA REDDITION DE MAUBEUGE

L'audience est ouverte à 14 heures. L'interrogatoire des témoins continue.

L'INTENDANT MILITAIRE CARTON

L'intendant militaire Carton explique la manière dont le ravitaillement de la place s'effectuait; puis il déclare que l'apparition du drapeau blanc sur le clocher de Maubeuge lui parut être le signal de la chute de la place et il termine en affirmant sa profonde admiration pour son chef, le général Fournier.

L'AVOCAT HERBECK, D'AVESNES

M. Constant Herbeck, bâtonnier d'Avesnes, raconte qu'il fut chargé d'organiser le Conseil de guerre de Maubeuge mais que la première audience ne put avoir lieu que le 4 septembre.

Le président fait remarquer que les pourparlers du 26 août empêchèrent le Conseil de guerre de siéger et que le 27, sur l'ordre du gouverneur, le capitaine Herbeck fit brûler les archives. Le témoin ajoute que le Conseil de guerre ne fut pas informé plus tôt parce que le Code de justice militaire ne prévoit la formation que dans les places assiégées ou investies; or, la place ne fut investie que le 27 août, dit en terminant le témoin.

LES AUTRES TEMOINS

Le capitaine Bousquet, adjoint au major de la garnison, rend hommage à ses chefs qui tous, dit-il, firent leur devoir.

Me Henri Robert donne ensuite lecture d'une lettre d'excuse du maire de Maubeuge qui fait l'éloge du général Fournier.

On interroge ensuite le général Vinker Mayer qui commandait la réserve générale, puis le colonel Gabriel Stramer, qui commandait le 215e d'infanterie et prit part aux sorties des 26, 28, 25 août et 1er septembre. Le lieutenant-colonel Bruno, du 145e, dépose ensuite; il participa également aux sorties de la garnison.

Le lieutenant-colonel Bruno rappelle les différents « ordres du jour » adressés par la troupe le dernier jour du siège, l'apparition du drapeau blanc sur le clocher de Maubeuge et l'arrivée des Allemands. Pour éviter un massacre inutile, il aima mieux se rendre auprès du général allemand qui le garda prisonnier.

L'audience est levée à 18 h. 25.

LES AGENTS DE L'ENNEMI

Un épisode du roman de la « Dame blonde » devant le Conseil de guerre de Lille

BLANQUART CONDAMNÉ A 5 ANS DE DÉTENTION

Mardi après-midi se sont déroulés, devant le premier Conseil de Guerre, présidé par le colonel Raoult, les débats de l'affaire Blanquart, rendue célèbre par le « mystère de la Dame Blonde ».

L'acte d'accusation

Blanquart, Louis, 64 ans, employé de commerce, domicilié à Lille, 56, rue Henri-Kolb, est accusé d'avoir entretenu des intelligences avec l'ennemi, dans le but de favoriser ses entreprises, « en travaillant volontairement, au cours des années 1914 et 1915, en exigeant un travail intensif des ouvriers qu'il était chargé de surveiller », et, voici le grief principal, « en acceptant, de l'autorité allemande, en juin 1915, la mission de donner des renseignements sur l'armement des Alliés, et en venant recueillir ces renseignements à Dieppe, Boulogne et Calais, et en adressant de ces villes une correspondance à un intermédiaire de Rotterdam ».

Plusieurs faits de dénonciations sont également reprochés à la charge de l'inculpé.

L'interrogatoire. — La « Dame Blonde »

Le système de défense de Blanquart consiste à affirmer n'avoir accepté une mission de l'ennemi que pour venir en France, rejoindre son fils habitant Calais.

Le président le harcèle un peu au sujet des pièces d'identité et des facilités que l'inculpé rapportera pour accomplir une évasion longue et périlleuse.

Les explications de l'inculpé laissent subsister le mystère. Il est question, à son départ de Lille, d'un homme brun qu'il aurait rencontré incidemment dans le train et qui l'accompagna jusqu'à Rotterdam. C'est ce même personnage mystérieux qui, à Anvers, le prit en auto, et le conduisit dans un château magnifique, où il fut mis en présence d'une dame de 22 ans, mise recherchée, forte corpulence, très blonde », entourée d'officiers allemands qui lui parlaient avec déférence en lui donnant le titre de « Docteur ».

C'est la fameuse dame blonde dont l'existence a été certifiée par de nombreuses personnes, mais dont le rôle n'a guère été bien défini dans les précédentes affaires d'espionnage.

L'inculpé explique que « adressant à lui, elle lui aurait dit : « Vous allez en France. Tâchez de savoir ce qu'il y a comme troupes anglaises, sous-marins, etc... à Calais et Boulogne. » La dame mystérieuse lui montra des photographies et documents militaires qu'elle détenait, lui expliqua « la manière de s'acquitter de la mission, et, après lui avoir promis une forte récompense, lui laissa une adresse téléphonique à Anvers.

Blanquart continue son récit de voyage jusqu'à Calais, où il revint, dit-il, voir son fils, et où il fut arrêté.

L'audience est suspendue pendant dix minutes, après l'interrogatoire de l'inculpé, et reprise à quatre heures, avec l'audition des témoins. Les témoignages, dix-sept, sont peu importants en ce qui concerne le principal chef d'accusation, et n'apportent pas grand éclaircissement. Il ne reste que des présomptions, sérieuses il est vrai, et que le commandant Mathieu-Grainmont, commissaire du gouvernement, condense en un réquisitoire serré.

Le commissaire du gouvernement certifie en seulement l'application de l'article 178 du Code militaire pour les faits de correspondance, et de l'article 77 pour l'intelligence avec l'ennemi.

Après une éloquente plaidoirie de Me Lefebvre, le Conseil se retire pour en délibérer. La réponse est affirmative pour l'intelligence.

Le Conseil a accordé à l'unanimité les circonstances atténuantes et, par 5 voix contre 2, condamne Blanquart à 5 ans de détention.

CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

(Session ordinaire)

Séances de 4 mai 1920

Le Conseil général s'est réuni mardi matin, à 10 h. 30, sous la présidence de M. Vandewynckele. Cinquante-deux conseillers étaient présents. M. Naudin, préfet, était également présent.

En ouvrant la séance, M. le Président annonce la nomination de M. Leroy comme secrétaire au Conseil général, en remplacement de M. Vantrin, qui prend sa retraite.

LA RÉCEPTION A LILLE DE M. DESCHANEL, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

La Conseil général est appelé à voter une somme de 20.000 francs pour la réception, à Lille, le 27 juin, de M. Paul Deschanel, président de la République. La Municipalité disposera de la même somme pour cette réception.

L'assemblée, sur la proposition de M. le Président, décide que les vœux économiques et politiques seront rapportés à la séance de vendredi matin.

Plusieurs conseillers expriment rapidement les vœux qui seront soumis dans la séance de l'après-midi.

La séance est levée à 11 h. 15.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

La séance est ouverte à 15 h. 45, sous la présidence de M. Vandewynckele.

Le Président attire l'attention de ses collègues sur la liste de souscription pour l'érection d'un monument à la mémoire de M. Chesquière, conseiller général, décédé.

Une longue discussion s'établit relativement au projet d'un canal partant du bassin de la Sarre pour aboutir au canal du Nord. Les frais seraient supportés par l'Etat et par les départements intéressés.

M. Lebas demande au Président et au Nord qui'il n'a à supporter des frais. M. le Président répond négativement, l'assurant que les travaux de déviation n'intéressent pas le Nord. Le Conseil décide d'insister auprès des ministres compétents, et notamment du ministre des Finances.

DERNIÈRE HEURE

LES GRÈVES

DANS LES CHEMINS DE FER, DANS LES MINES ET LES PORTS

Un aperçu général officiel

Paris, 4 mai. — On estime, dans les milieux officiels que la grève des chemins de fer a atteint son maximum et qu'elle aboutira prochainement à un échec complet du mouvement. On n'a même pas eu besoin, jusqu'à présent, des secours auxiliaires automobiles prévus en cas de grève, pour les réseaux.

Toutes les sanctions disciplinaires ou judiciaires prises pour excitations à la violence, au sabotage et au débauchage, seront sans appel. Jusqu'à présent, il y a eu très peu de révocations prononcées; toutefois, en raison de la mise en demeure adressée par les Compagnies à leur personnel en grève, les sanctions pourraient devenir plus nombreuses.

Au sujet des mines, on trouve la situation plus satisfaisante, les mines du Nord et du Pas-de-Calais continuant à travailler.

En ce qui concerne la grève des dockers et des inscrits maritimes, on se montre plus réservé, car le mouvement a pris, dès le début, une certaine ampleur. On espère toutefois que la détente pourra se produire prochainement, en raison de l'hésitation marquée par les autres corporations, soit à poursuivre la grève, soit à décréter le chômage.

A MARSEILLE

Les inscrits Maritimes

Marseille, 4 mai. — Le « Sidi-Brahim », venant d'Oran; le « Duc d'Aumale », venant d'Alger, et le « Bastien Lepage », venant de La Réunion, sont arrivés mardi matin. Leurs équipages ont immédiatement abandonné le bord.

Les trois courriers qui devaient partir mardi pour Constantinople, Alger et Bizerte, sont immobilisés.

DANS LES AUTRES PORTS

Les dockers

Paris, 4 mai. — A Boulogne, les inscrits travaillent; quelques débauchages chez les dockers. A Calais, même situation qu'à Boulogne. Au Tréport et à Dieppe, pas de grévistes.

Au Havre, grève à peu près générale; ce matin, il y a eu une réunion des armateurs et des inscrits.

A Cherbourg, les transbordeurs ont cessé le travail. A Saint-Nazaire, 500 marins sont en grève sur 800. A Bordeaux, les inscrits sont en grève. Le vapeur « Ceylan » est parti. A Bayonne, la grève des inscrits et dockers est décidée. A Arcachon, Royan, Alger, Bône et Philippeville, situation normale.

Paris, 4 mai. — A Marseille, des Arabes travaillent sur les quais; un navire partira ce soir.

A Bordeaux, les dockers chôment; cependant, on compte 300 travailleurs au port: 15 navires se déchargent par leurs propres moyens.

DANS LES MINES

A Albi et Carmaux, chômage complet. A Champagnac, au travail.

Dans le Nord et le Pas-de-Calais

A Bruay, travail normal; à Blanzy, 20 p. c. de descentes de plus qu'hier, au lieu 30 p. c. de travailleurs.

LA GREVE DES METALLURGISTES DANS LA SEINE

Paris, 4 mai. — Le syndicat des ouvriers sur métaux de la Seine, pour soutenir la C. G. T., protesta contre les mesures de police prises à l'occasion du 1er mai. Il décida la grève générale des industries métallurgiques de la région parisienne; cette grève doit être effective à dater de jeudi prochain.

UNE NOTE DE LA C. G. T.

Paris, 4 mai. — La Commission administrative de la C. G. T. a tenu, mardi après-midi, une réunion, à l'issue de laquelle elle a communiqué une note disant qu'elle a pu se rendre compte de l'ampleur du mouvement et répétant que celui-ci n'est pas dirigé contre la nation; elle expose ensuite longuement les motifs qui ont dicté l'ordre de grève, tant en ce qui concerne les cheminots, les mineurs et les dockers, que les inscrits maritimes.

Poursuites contre cinq révolutionnaires pour provocation de militaires à la désobéissance

Paris, 4 mai. — M. Jousselin, juge d'instruction, vient de renvoyer devant le tribunal correctionnel, pour provocation de militaires à la désobéissance, et menées anarchistes, les révolutionnaires Rassin, Loréal, Julien Contant et Journé, du journal « Le Libertaire », auteurs et complices d'un article paru, en février dernier, et adressé aux soldats de la classe 1918.

La libération de la classe 1918

Paris, 4 mai. — La libération de la classe 1918 s'effectuera d'après le même échelonnement que l'incorporation de cette classe.

Seront libérés: 1° Les 28, 29 et 30 mai, les militaires incorporés les 16, 17 et 18 avril 1917 (premier échelon); 2° Les 12, 13 et 14 juin, les militaires incorporés les 1er, 2 et 3 mai 1917 (deuxième échelon).

Seront renvoyés avec ce deuxième échelon, les militaires des régions libérées appartenant à la classe 1918 et incorporés après l'armistice.

Les dates ci-dessus seront avancées de cinq jours pour les militaires qui demanderaient à prendre la permission supplémentaire de cinq jours accordée par la circulaire du 28 avril 1920, sous forme de libération anticipée.

LA FRANCE ET LE VATICAN

M. Doulcet reçu par le Pape

Rome, 4 mai. — Le Pape a reçu M. Doulcet, chargé d'affaires de France auprès du Vatican.

Dernières Nouvelles Locales

TOURCOING

LE CONCERT DE GALA A L'HIPPODROME DE TOURCOING EN FAVEUR DES VEUVES & DES ORPHELINS de la GUERRE. — Le vibrant appel lancé par l'Association d'Aide aux Veuves et Orphelins de la Grande Guerre a eu un écho sympathique auprès des Tourquennois, qui ont tenu à donner un témoignage de leur profond respect et de leur vive reconnaissance aux familles des glorieux disparus. Et la foule imposante qui s'était donné rendez-vous dans la vaste enceinte de l'Hippodrome avec la douce pensée de participer à une bonne œuvre, a trouvé une large compensation dans la splendide manifestation artistique qui lui a été réservée. Certes, les dévoués organisateurs de cette mémorable soirée avaient élaboré avec goût un programme aussi varié que varié, dont le détail fut suivi d'une façon admirable, aux applaudissements unanimes d'une foule absolument charmée.

A l'heure tardive à laquelle s'est terminée cette solennité, nous ne pouvons qu'enregistrer à grande traits l'intéressant programme :

Ce fut d'abord l'Harmonie municipale qui donna, sous la direction de son éminent chef, M. Charles Eustice, quelques œuvres variées des meilleurs maîtres, et, après un défilé d'artistes locaux, l'orchestre symphonique se fit entendre dans une œuvre de Camille Saint-Saëns, l'ouverture de la « Princesse Jaune ». Puis notre cor-phéon national « Les Crick-Sicks » se distingua une fois de plus dans l'œuvre bien colorée de Laigniel, « Nuit d'Orient », que dirigea avec son habileté bien connue le maître Duysburg.

A côté du Breuilleux, Jules Watteeuw, qui mit la salle en vive gaieté avec ses œuvres amusantes, on a aussi applaudi Mlle Bonnet, M. Hovent, M. Thouves, Mme Martin, M. Jean Wibaut, sans toutefois omettre le septuor pour trompettes, quintette à corde et piano où témoignèrent de leurs brillantes qualités d'instrumentistes MM. Maquet, Thouvez, Ducamp, Corne, Genty, Mérouvie et Paul Mager.

L'orchestre et les chœurs de jeunes filles et les « Crick-Sicks » clôturèrent la solennité avec éclat par l'exécution de l'Hymne à la France, composition de Berlioz, qui produisit un effet grandiose sur la foule.

Au cours de la séance, M. Léon Mangot a remercié les artistes du généreux concours qu'ils ont apporté à la fête, puis il a fait appel à la générosité des spectateurs en faveur de l'œuvre en rappelant l'héroïque sacrifice accompli par les chers absents. Des jeunes filles ont quêté dans la salle au profit de l'Association des veuves et des orphelins de la Grande Guerre.

Parmi les nombreuses notabilités qui avaient pris place dans les stalles, on remarquait Mgr Leclercq, archiprêtre de Roubaix-Tourcoing; M. le docteur Leduc, conseiller général, maire de Tourcoing; Vandamme, conseiller d'arrondissement; Georges Desrumaux, Jules Brunard, adjoints au maire, etc.

Dernières Nouvelles Régionales

UNE GRENADE EXPLOSE A RAMBUTE ET BLESSE DEUX JEUNES GENS. — Deux jeunes gens qui travaillaient en débourrant des ruches à la ferme de Beauvis ont fait exploser une grenade. L'un d'eux, Léon Fiset, a eu quatre doigts de la main droite sectionnés. Il a été transporté à l'hôpital de Charleville. Son frère a été peu grièvement blessé.